

Auteur : DOLIGEZ, François

Titre : « Etudes comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural », *Revue Tiers monde*, n°145, pp. 187-202

Editeur : PUF, Paris

Date : 1996

ÉTUDES COMPARÉES DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES SYSTÈMES DE CRÉDIT RURAL

par François DOLIGEZ

L'intégration des paysanneries du Sud dans des marchés de plus en plus ouverts et la monétarisation croissante de leurs échanges, passant progressivement de l'achat de biens de consommation à celui des biens de production, renforcent chaque fois plus la contrainte financière sur la reproduction et l'accumulation des exploitations agricoles. Cette contrainte est accrue par le caractère saisonnier des productions et des revenus qui motive la constitution d'épargne et la diversification des activités économiques. En dépit de ces besoins, les politiques de crédit ont longtemps favorisé d'autres objectifs, tels que l'introduction de nouvelles techniques ou de nouvelles spéculations dans les exploitations agricoles, l'intervention de l'État ou des projets de développement se justifiant pour peser sur les choix des paysans en matière d'investissement, voir pour les *convaincre* de l'intérêt de la modernisation (Dumont, 1965).

A partir des années 80, les politiques de crédit évoluent face au tarissement des flux financiers internationaux. Les pays du Sud sont contraints de réduire leurs déséquilibres financiers. Les États doivent se désengager des systèmes de crédit, souvent très coûteux. Par exemple, au Nicaragua en 1987, alors que le taux d'endettement¹ du secteur agricole varie entre 70 et 80 %, le taux de remboursement réel (en monnaie constante) du crédit est estimé à moins de 10 % ! La libéralisation financière, prônée par les institutions multilatérales, est censée supprimer les distorsions liées à l'économie administrée et, grâce au relèvement des

* IRAM : Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement. Une première synthèse des études d'impact en Guinée a été présentée au symposium international sur les recherches-systèmes en agriculture et développement rural à Montpellier en novembre 1994.

1. Rapport entre l'encours de crédit agricole et le PIB du secteur.

taux d'intérêt, doit permettre d'augmenter la collecte d'épargne nationale afin de relancer l'investissement.

Ces transformations, souvent brutales, ne se sont pas accompagnées d'une plus grande couverture des besoins de financement des exploitations paysannes. Bien au contraire, la logique économique et les pratiques institutionnelles des banques commerciales ont tendance à exclure la majorité des exploitations paysannes, soit que leurs besoins de crédit soient trop faibles au regard des coûts de transaction des banques, soit qu'elles ne disposent d'aucun patrimoine permettant de constituer des garanties réelles.

Face à cette « imperfection des marchés » aux conséquences parfois dramatiques sur les économies paysannes, de nouveaux intermédiaires financiers se structurent sur la base de logiques économiques et de pratiques institutionnelles différentes. Ce *secteur intermédiaire* (Gentil et Fournier, 1993) est issu d'une interaction entre innovation locale et appropriation de références externes telles que les coopératives d'épargne-crédit nées en Europe à la fin du siècle dernier ou le crédit solidaire inspiré du « modèle » de la Grameen Bank du Bangladesh mis en place dans les années 70. Reposant sur l'établissement de relations de proximité – sociale, géographique ou culturelle – avec les emprunteurs et donc, en particulier, sur une nécessaire décentralisation, ces nouveaux intermédiaires cherchent en premier lieu à répondre aux besoins financiers des ruraux exclus des circuits bancaires tout en constituant des structures viables économiquement.

INTÉRÊT DES ÉTUDES D'IMPACT DES SYSTÈMES FINANCIERS DÉCENTRALISÉS (SFD)

En général, le suivi des systèmes financiers se limite à un certain nombre d'indicateurs : montants octroyés, taux de remboursement et, plus rarement, nombre d'emprunteurs. Après un certain nombre d'années d'expérience, le problème de l'évaluation des systèmes financiers décentralisés (SFD) se pose pourtant à travers différentes questions :

— La sélection des emprunteurs met en avant des critères de confiance, de réputation ou de solidarité, on ne sait souvent pas quelles sont les catégories sociales qui ont accès au crédit ni si elles correspondent au public « ciblé » dans les interventions de développement.

— La plupart des SFD démarrent leurs activités par du crédit court terme, plus adapté aux logiques économiques (préférence pour la liqui-

dité dans un univers incertain)¹. Mais à quoi est utilisé le crédit, uniquement pour la consommation et les activités productives ou parfois aussi pour l'investissement ?

— Quelle est la rentabilité des activités financées, quels sont les effets du crédit sur les activités économiques et, par delà, sur les budgets des emprunteurs ? L'accès au crédit se traduit-il par des excédents et comment ces derniers sont-ils réutilisés ? En d'autres termes, le crédit engendre-t-il un processus d'accumulation ou, au contraire, crée-t-il une dépendance croissante et chronique vis-à-vis de l'endettement ?

— Enfin, au-delà de l'effet sur les unités économiques, est-il possible d'observer des effets plus globaux, au niveau meso-économique ?

Ces questions se posent à différents niveaux. A l'intérieur des réseaux de crédit, la prise en compte de certains phénomènes économiques : surendettement, saturation de certains marchés et leur anticipation par les systèmes financiers décentralisés, doit permettre de limiter des crises liées à une croissance accélérée. De nombreuses expériences de crédit ont échoué quand l'injection massive de capitaux au niveau d'une activité a entraîné la réduction de sa rentabilité en deçà des coûts financiers du crédit, soit par la baisse des prix, soit par la réduction de la vitesse de rotation du capital, du fait des problèmes de commercialisation. La reconnaissance de l'impact économique et social doit aussi permettre au réseau d'obtenir l'appui financier et de négocier le cadre juridique nécessaire à leur développement. De façon plus générale, pour les intervenants externes qui les appuient, ces systèmes, à la frontière entre l'approche par le marché (l'appui aux micro-entrepreneurs, à l'initiative privée, etc.) et la compensation sociale (l'aide économique et l'appui aux revenus défavorisés dans le cadre des « filets de protection sociale » accompagnant les plans d'ajustement structurel), constituent peut-être un mode d'intervention plus efficient et plus durable, grâce à l'émergence de véritables institutions financières adaptées à ce type de public.

PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES À RÉSOUDRE

Différentes tentatives, issues de l'adaptation de la méthode des effets, se sont efforcées d'analyser l'impact du crédit en termes de création et de répartition de valeur ajoutée. Mais, dans le cas des systèmes financiers

1. Dans un univers incertain, les agents économiques ont une forte dépréciation du futur conduisant à des placements permettant des réversibilités (Hugon, 1995).

décentralisés, elles se heurtent à des difficultés spécifiques liées à la nature du crédit et aux caractéristiques des unités économiques financées.

Contrairement aux projets classiques, l'investissement dans le cas des SFD est atomisé entre de nombreux emprunteurs et ne peut être fixé *a priori*. Le crédit dit « de libre disponibilité » (ou ouvert) constitue « une anticipation sur les revenus à venir » dont l'utilisation peut varier en fonction des circonstances et des contraintes de liquidités. Les économistes anglo-saxons parlent même du caractère « fongible » (*Fongibility*) du crédit dans l'ensemble des flux de trésorerie, c'est-à-dire de la difficulté d'affecter directement un emploi aux ressources correspondantes (Von Pichke, 1991). Du point de vue de la gestion du capital, les unités paysannes sont en outre des unités de gestion très complexes qui regroupent à la fois une ou plusieurs unités de production, de consommation et d'investissement. L'analyse des flux doit prendre en compte ces différentes unités et l'opportunité d'utilisation des ressources qui n'est pas toujours reliée à des investissements directement productifs. Pour les études d'impact, des dispositifs d'enquêtes ont été mis au point afin d'appréhender la diversité d'utilisation du crédit. Les enquêtes se fondent sur l'analyse des flux monétaires au niveau du budget de l'unité économique. En effet, en dépit du caractère « fongible » du crédit, les flux laissent des traces, ils traversent l'unité économique et peuvent être caractérisés par une date, un montant et une contrepartie que l'on peut repérer dans l'analyse des effets du crédit (Brossier *et al.*, 1984).

PRÉSENTATION DES ÉTUDES D'IMPACT

Trois systèmes de crédit solidaire suivis par l'IRAM en Guinée, au Nicaragua et au Viêt-nam¹, ont récemment fait l'objet d'études d'impact selon des méthodologies similaires². Elles peuvent être aussi comparées à des évaluations semblables, telles que celles des réseaux appuyés par l'ONG nord-américaine, Action internationale (Berenbach et Guzman, 1993), ainsi qu'à d'autres expériences en cours, au Bénin par exemple (Gentil et Doligez, 1995).

Le tableau 1 présente quelques éléments de l'environnement des trois systèmes étudiés. Ils s'inscrivent bien sûr dans trois économies

1. En appui au GRET.

2. Voir respectivement : Siani, 1993 ; Ruiz Garcia et Meeussen, 1993 ; Lucas, 1994.

TABLEAU 1. — L'environnement des systèmes financiers décentralisés

État/organisme	Économique	Financier	Monétaire
Credit rural de Guinée	<p>Redressement et ouverture progressifs du pays depuis 1986, après le régime S. Touré.</p> <p>Des deux caisses étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Coyah</i> : en Guinée maritime. Zone périurbaine proche de la capitale, Conakry. Cultures de riz, maraîchage, artisanat et petit commerce ; - <i>Télimé</i> : en Moyenne-Guinée. Zone rurale d'agriculture vivrière (riz, fonio, manioc) et d'élevage associé. 	<p>Banque de développement agricole liquidée en 1985 et banques commerciales essentiellement urbaines. Couverture des besoins de financement rural très partielle par les projets de développement et un réseau parallèle de coopératives d'épargne-crédit.</p>	<p>L'inflation est passée de 25 % en 1991 à 7 % en 1993.</p>
Réseau des Caisses locales de Nicaragua au Nicaragua	<p>Forте récession économique, déficit commercial et endettement extérieur très important ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le milieu rural est soumis à une forte instabilité sociale après des transformations agraires très importantes dans les années 80. <p>La zone étudiée, <i>Masaya-Carazo</i>, est une zone d'agriculture périurbaine et d'activités économiques diversifiées, à cheval entre le nord (<i>Los Altos</i>) occupé principalement par des terres de coopératives de réforme agraire (anciennes fermes cotonnières) et le sud-ouest (<i>Valle de la Laguna</i>) correspondant à une zone de petite production paysanne diversifiée (céréales, café, fruiticulture...) sur les terres de l'ex-communauté indigène.</p>	<p>Retrait important de la banque de développement (BANADES) qui ferme la moitié de ses agences et concentre ses prêts au niveau de gros producteurs d'agro-exportation.</p> <p>Offre abondante de financement des ONG et projets de développement et réactivation des circuits économiques traditionnels (café...).</p>	<p>Après une période d'hyperinflation dans les années 80, la dévaluation est devenue progressive (1 % par mois) et l'inflation contrôlée.</p>
Programme de Caisses de crédit scolaire vietnamien	<p>Forте croissance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Libéralisation économique et décollectivisation à partir de 1988 ; - Delta du fleuve Rouge : zone de rizières fortement peuplée (10 hab./ha cultivé). Une à deux récoltes de riz par an, cultures sèches (ail, pomme de terre...), élevage porcin associé, traction animale développée. <p>Des deux caisses étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Thai Ninh</i> : District de Thanh Hoa, village de 534 familles appartenant à la zone de colline, habitat dispersé, importance des cultures de colines (manioc, arachide, thé) ; - <i>Floong Lang</i> : district de Tan Dao, commune de 1 178 familles se situant en tête du delta du fleuve Rouge. 	<p>Après l'échec d'une expérience de coopératives d'épargne-crédit, la banque agricole étend ses services et propose des prêts d'un montant moyen de 500 FF sur un an à des taux d'intérêt de 2,5 à 3 % par mois. La banque demande des garanties matérielles et une caution des autorités locales. Elle touche environ 25 % des familles rurales.</p> <p>Pratique de prêts « chauds » pendant la soudure (petites sommes, remboursement rapide, taux de 0 à 6 % mensuels suivant les cas).</p>	<p>L'inflation, de 67 % en 1991 diminue (14 % en 1994). Le taux de change est stable.</p>

TABLEAU 2. — *Présentation des systèmes financiers décentralisés*

Système	Modalités de crédit	Indicateurs
Credit rural de Guinée	<p>Deux modalités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Crédit rural</i> : Pour des activités économiques, sur un an, plafond inférieur à 2 000 FF, remboursement mensuel, intérêt de 3 % sur le capital restant dû, caution solidaire d'un groupe de cinq personnes, épargne de garantie prélevée au moment de l'octroi de 5 à 10 % du montant du prêt suivant l'ancienneté ; – <i>Crédit agricole</i> : Pour des activités économiques, sur une campagne agricole, octroi en début de cycle, remboursement en trois ou quatre échéances après la récolte, intérêt de 3 % mensuel sur le capital restant dû, caution solidaire d'un groupe de cinq à dix personnes, épargne de garantie de 10 % du montant. <p>Les fonctionnaires et les gros commerçants sont exclus de l'accès au crédit. Les caisses sont gérées par des agents de crédit salariés. Les représentants des groupes de caution solidaire forment des comités de surveillance au niveau des districts et nomment des comités de gestion et contrôlent au niveau de la caisse.</p>	<p>Démarrage en 1988.</p> <p><i>Structuration à deux niveaux</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des caisses locales avec un statut associatif ; et – Une structure centrale avec des délégations régionales. <p><i>Au 31 décembre 1994</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 40 caisses locales sur l'ensemble du pays ; – 35 310 membres associés ; – 12,9 MF d'encours de crédit dont 7,8 MF de crédit rural et 3,5 MF de crédit agricole ; – 8,5 MF d'épargne dont 6,2 MF d'épargne sur livret et 2,3 MF d'épargne de garantie. <p>Taux de retards supérieurs à cent vingt jours de 4 % au 30 juin 1994.</p>
Réseau des Caisses locales de Nitlapán au Nicaragua	<p>Adaptation à chaque caisse à partir des éléments communs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Crédit en argent, de libre disponibilité ; – Montant estimé au cas par cas, moyenne de 800 FF ; – Durée inférieure à deux ans ; – Taux d'intérêt variant suivant les caisses et les activités entre 10 et 20 %. <p>À Masaya, les caisses proposent différentes lignes de crédit (agriculture, commerce, artisanat, élevage...) dont les plafonds varient entre 300 et 1 800 FF, les durées entre cinq et vingt-quatre mois et les taux d'intérêt entre 5 et 12 % par an.</p> <p>Les caisses sont gérées par les leaders locaux en respectant les principes fixés dans la charte de l'ensemble du réseau pour avoir accès au refinancement.</p>	<p>Premiers fonds rotatifs en 1987-1988 et structuration du réseau à partir de 1992.</p> <p><i>À fin 1994</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 30 caisses locales sur l'ensemble du pays ; – 2 700 emprunteurs ; – Près de 3 MF de crédit octroyé en 1994. <p>Taux de remboursement de 82 % en 1993.</p>
Programme de Caisses de crédit solidaire au nord Viêt-nam	<p>Crédit pour des activités économiques, plafonnés à 165 FF pendant un an, remboursable tous les mois.</p> <p>Taux d'intérêt identique à la banque agricole (2,5 à 3 % par mois), afin d'éviter la concurrence, de maintenir la valeur du capital en courant l'inflation et les frais de gestion.</p> <p>Formation d'un comité de gestion par les représentants des groupes de crédit solidaire et nommant le comité de crédit de la caisse.</p>	<p>Démarrage en 1992.</p> <p><i>En mai 1995</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 30 caisses sur le delta ; – 4 500 emprunteurs ; – Encours de crédit de près de 600 000 FF. <p>Taux de remboursement à trente jours : 98,5 %.</p>
MF : Million de francs français.		

paysannes très différentes au niveau des systèmes de production et des activités développées. Au niveau financier, alors que le Crédit rural est pratiquement seul en Guinée dans les zones où il intervient, les caisses de Nitlapán au Nicaragua se situent dans un contexte où de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) pratiquent des activités de crédit, souvent faiblement remboursé, mais où le retrait de la banque de développement, passée de près de 100 000 à moins de 20 000 clients, a sans doute eu le plus d'effets récessifs sur le financement de l'agriculture paysanne. Au Viêt-nam, la banque agricole développe ses activités auprès des exploitations familiales et couvre entre 20 et 30 % des familles suivant les districts (Bousquet, 1994). Dans les trois pays, l'inflation est en cours de stabilisation après des périodes plus ou moins incontrôlées, durant lesquelles la collecte d'épargne était très difficile. C'est une des principales raisons qui expliquent les modalités de crédit, toutes plus ou moins adaptées des références de la Grameen Bank du Bangladesh (crédit préalable à l'épargne et formation de groupes de caution solidaire, cf. tableau 2). Les trois réseaux ont connu un développement rapide, mais le Crédit rural de Guinée, plus ancien, est significativement plus important. Les taux de remboursement sont proches de 100 %, excepté au Nicaragua où le système, démarré sur la base de subvention, est en cours de réhabilitation et, peut-être plus que tout autre, doit gérer des pratiques sociales peu propices au remboursement des crédits du fait de la présence des ONG et des habitudes de non-remboursement héritées de la banque de développement.

Les échantillons étudiés sont présentés dans le tableau 3. Ils sont plus ou moins significatifs et les résultats doivent encore être considérés comme indicatifs, en l'absence d'enquêtes plus exhaustives. Les enquêtes réalisées visent à caractériser le type d'emprunteurs et à reconstituer le compte de résultat par activité économique, ainsi que l'évolution du budget familial. L'évaluation économique est effectuée en calculant pour chaque activité le taux de rentabilité économique (c'est-à-dire le rapport de la valeur ajoutée sur l'ensemble des charges) ainsi que par l'estimation du capital mobilisé et du revenu mensuel. Les modifications liées au crédit sont observées en fonction des variations d'activités avant et après crédit : variations de capital, de stocks, d'emploi et de volumes produits. L'utilisation des revenus est reconstituée à partir des principales dépenses et des dépôts d'épargne. Outre cet impact au niveau de l'unité économique, les enquêtes en Guinée ont essayé d'identifier d'éventuels effets du crédit sur le coût de la main-d'œuvre et la structure du commerce (prix, volume commercialisé) au niveau micro-régional.

TABLEAU 3. — Présentation des études d'impact

SFD	Présentation des études d'impact	Types d'emprunteurs	Utilisation du crédit	Effets directs	Impact sur les budgets	Autres effets
Crédit rural de Guinée	Analyse de 9 000 fiches emprunteurs et réalisation de 350 enquêtes à Coyah et Télémélé (20 % des membres) sur les activités financées et l'impact sur le budget.	Taux de pénétration variable (moyenne de 17 % sur les préfectorales d'implantation). Emprunteurs : – 70 % d'agriculteurs avec des activités artisanales et commerciales en saison sèche ; – 23 % de commerçant(e)s ; – 7 % artisans ; 43 % de femmes.	Pour le crédit rural, 96 % de petit commerce et d'artisanat, dont près de 70 % concerne des produits locaux. Pour le crédit agricole, cultures de céréales, arachide, maraîchage et pêche. Le crédit sert à acheter des semences et des intrants, à payer de la main-d'œuvre et à louer des charrues.	Pour les activités commerciales : – Augmentation du capital (49 %) ; – Création d'activités (11 %) ; – Diversification d'activités (12 %) ; – Indépendance du crédit fournis (18 %) ; – Autres (10 %). Pour l'agriculture : – Augmentation des surfaces ; – Augmentation des rendements ; – Changement dans l'assoulement ; – Limitation de la réduction des surfaces agricoles après le retrait de BANADES ; – Location de terres moins importantes chez les emprunteurs ; – Diversification des cultures (marioc, arachide, sésame).	– Augmentation de la consommation courante et de l'habillement ; – Investissement dans l'habitat (30 % des cas) ; – Constitution d'une épargne de soutien ; – Capitalisation de l'activité financée différenciée suivant les cas : 46 % des emprunteurs ont un taux de capitalisation inférieur à 30 %, mais près de 30 % dépassent 60 % comme taux de capitalisation.	– Amélioration de l'économie des produits locaux ; – Stabilisation des prix sur les marchés ; – Augmentation de la production agricole ; – Accès de façon indépendante à de nouvelles activités pour les femmes et les « cadets sociaux » et modification des rapports sociaux.
Réseau des Caisses locales de Nitlapán au Nicaragua	Enquêtes auprès de 88 emprunteurs et 54 non-emprunteurs.	85 % de paysans pauvres. 39 % de femmes (41 % à Masaya). (Estimation Nitlapán.)	70 % activités agricoles et élevage. 30 % commerce et artisanat rural. (Estimation Nitlapán.)	– Limitation de la réduction des surfaces agricoles après le retrait de BANADES ; – Location de terres moins importantes chez les emprunteurs ; – Diversification des cultures (marioc, arachide, sésame).	– Augmentation des revenus (de 5 à 20 % par rapport aux non-emprunteurs dans les mêmes catégories sociales) ; – Décapitalisation plus réduite, quelques investissements chez les emprunteurs (machine à coudre, commerce, rénovation d'un café, animaux de trait) ; – Remboursement des prêts sur des sources très diversifiées, mais où le métier d'appoint est prépondérant.	– Les valeurs ajoutées liées au financement du crédit sont très dispersées, mais toutes positives.
Programme de Caisses de crédit solidaire à l'Est-nord	Enquête auprès de 75 emprunteurs et 110 non-emprunteurs, soit 74 % des familles des deux brigades sélectionnées (une par caisse).	Majorité de « paysans moyens » (en fonction d'un certain nombre de critères : étable, vélos, décortiqueuse, maison en bois ou en briques, ameublement, radios...). Plutôt de jeunes dans les emprunteurs. Paysans en situation plus précaire que les non-emprunteurs (habitat, période de soudure).	– Utilisation répartie chez les paysans pauvres entre l'élevage de porcs, le financement du métier d'appoint et les dépenses familiales. – Chez les moyens, financement surtout de l'élevage de porc (43 %) et autres élevages. – Chez les riches, financement du métier d'appoint (70 %) et de l'élevage.	– Les valeurs ajoutées liées au financement du crédit sont très dispersées, mais toutes positives.		

LES CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTEURS

Globalement, et même s'ils représentent un nombre de prêts beaucoup plus important que les banques, les systèmes financiers décentralisés ne touchent qu'une faible part de la population rurale. Néanmoins, suivant les pays et les zones géographiques (la brigade, le village ou la commune), cette part peut varier de 5 % à 40 %. Les emprunteurs reflètent une large gamme de la paysannerie et des ruraux pratiquant des activités multiples, *qui n'a pas accès à la banque et qui ne recourt pas au secteur informel car trop coûteux*, sauf en cas de problèmes de soudure ou de maladie. Le plafond fixé dans les modalités de crédit en fonction des caractéristiques socio-économiques locales contribue à éviter une concentration trop importante du crédit aux mains des catégories sociales les plus aisées, mais l'implication croissante des emprunteurs dans la gestion des octrois aboutit parfois à écarter aussi les plus pauvres, perçus comme une source de risques accrus. Dans le cas du Viêt-nam, l'accès à la banque n'est pas vraiment un critère discriminant, l'ensemble des catégories sociales s'y finançant. Le crédit décentralisé intervient plutôt comme une source complémentaire.

Pour les trois systèmes, fondés sur les principes du crédit solidaire, les catégories sociales les plus pauvres sont représentées et 40 % ou plus des emprunteurs sont des femmes¹. Cette participation importante tranche avec la plupart des systèmes de coopératives d'épargne-crédit où l'accès au crédit est subordonné à une épargne préalable. Du fait de revenus souvent plus faibles et d'activités où la rotation du capital est très rapide, ces catégories sociales n'ont pas d'épargne excédentaire et n'acceptent que rarement de bloquer leur capital dans les coopératives tant que ces dernières ne mettent pas en place des systèmes de crédit adaptés comme le révèlent les innovations du « tout petit crédit aux femmes » de la fédération des coopératives d'épargne-crédit du Bénin (Gentil et Doligez, 1995).

L'UTILISATION DIVERSIFIÉE DES CRÉDITS ET SES EFFETS

En général, l'utilisation d'un même prêt est réparti entre différentes activités qui peuvent varier dans le temps : un emprunteur, qui investit

1. Pour le Viêt-nam, où les budgets ne sont pas séparés au sein du ménage (homme ou femme viennent indistinctement rembourser le crédit), cet indicateur n'a aucun sens.

une partie de son prêt dans l'agriculture, va utiliser le produit de la vente de ses récoltes au démarrage d'une activité de petit commerce dont les bénéfices vont lui servir à rembourser le crédit. Dans le cas du crédit rural de Guinée, les activités de petits commerces, qui représentent la majorité des montants du crédit rural, correspondent au commerce de détail d'une grande variété de produits locaux et importés (commerce de riz, épicerie, pagnes...). Le capital mobilisé pour ces activités varie entre 300 et 1 200 FF et tourne avec un cycle inférieur à un mois. Le taux de rentabilité varie autour de 10 à 30 %. En ce qui concerne l'agriculture, le crédit est destiné à l'achat d'engrais, de semences et de main-d'œuvre. Enfin l'artisanat représentant 7 % des montants de crédit couvre des activités très diverses (teintures, gargotes, boulangerie, menuiserie, extraction de sel et d'huile, fabrication de savons, de briques ou de galettes, etc.) au niveau de l'achat de matières premières ou d'outils.

Les effets liés à l'utilisation du crédit semblent, pour un même emprunteur, se cumuler au fur et à mesure du renouvellement des prêts. Au niveau des activités commerciales, le crédit permet tout d'abord de se rendre indépendant des crédits fournisseurs, pour lesquels les coûts sont élevés (près de 100 % d'intérêt implicite ; Siani, 1993). Dans un second temps, son renouvellement facilite la diversification des activités et le passage de l'activité de détaillant au commerce de gros, voir spéculatif, avec la constitution de stocks. Enfin, au bout de plusieurs prêts, l'effet principal réside dans l'augmentation du capital commercial. Pour l'agriculture, les crédits permettent d'augmenter les surfaces, en particulier pour la culture de riz. Ils facilitent l'évolution des assolements en permettant de substituer la riziculture aux cultures de faibles rapports (arachide, fonio)¹, favorisent une hausse des rendements grâce à l'achat d'intrants et évitent de retarder les travaux agricoles du fait des contraintes de trésorerie². Pour l'artisanat, l'accès au crédit permet d'augmenter la production par l'achat de matières premières et de débloquer des activités souvent interrompues par l'immobilisation du capital de l'artisan dans l'écoulement de sa production à crédit. Il contribue de cette façon à créer des emplois.

Au Nicaragua, l'accès au crédit de Nitlapán contribue surtout à enrayer les effets de la crise paysanne causée par le retrait de la banque de développement. Les surfaces cultivées se maintiennent, les paysans louent moins leurs terres, mais les montants prêtés trop faibles et l'environne-

1. Cette substitution s'expliquant aussi par le fait que la réduction des problèmes de soudure grâce aux revenus engendrés par l'accès au crédit rend moins nécessaire le semis de fonio hâtif.

2. Vente de force de travail ayant ses propres semis pour louer la charrue ou acheter ses intrants, ce qui entraîne des retards par rapport au cycle.

ment économique en pleine récession ne provoquent pas un essor important des activités. Le crédit facilite aussi la reconversion productive liée au changement macro-économique. Les emprunteurs peuvent acquérir plus facilement les intrants nécessaires à l'introduction de nouvelles cultures favorisées par l'ouverture économique : semences de sésame, boutures de manioc, etc. Au Viêt-nam, le crédit finance essentiellement l'élevage surtout pour les paysans pauvres et moyens ainsi que les métiers d'appoint pour les paysans plus riches. En ce qui concerne l'élevage porcin, l'accès au crédit permet d'acheter des porcelets plus âgés, et donc moins fragiles, de compléter leur ration par l'achat d'aliments et de les revendre à des périodes où les prix sont plus élevés.

D'une façon plus générale, le crédit solidaire est surtout destiné au financement d'activités économiques engendrant des revenus et seule une faible part est directement destinée au financement de la consommation. Seuls 7 % des emprunteurs en Guinée déclarent une utilisation non productive du crédit, même si le financement de la consommation s'avère finalement très rentable pour le paysan en termes de coût d'opportunité, en évitant de vendre ses stocks à des périodes de bas prix pour s'approvisionner ou en raccourcissant les cycles d'engraissement des animaux qui jouent le rôle d'épargne cyclique ou de régulateur de la trésorerie. Au Viêt-nam, le financement de la consommation représente en moyenne près de 30 % du crédit. Ceci est dû aux modalités d'octroi accordant la priorité aux activités génératrices de revenus afin de ne pas surendetter les emprunteurs. En cela, les systèmes de crédit solidaire se différencient nettement des coopératives d'épargne et de crédit où l'accès à un prêt se fait en fonction de l'épargne déposée dans les mois antérieurs. Le crédit peut donc être remboursé sur la base de la capacité d'épargne existante avant l'investissement lié au crédit et donc être destiné à d'autres dépenses comme l'amélioration de l'habitat.

La comparaison entre emprunteurs et paysans n'ayant pas eu accès au crédit montre que les activités sont souvent les mêmes, mais leur efficacité économique se trouve amoindrie faute de financement. Les contraintes de trésorerie ne permettent pas d'acheter des semences améliorées, l'assolement est orienté en fonction des coûts par culture et la consommation d'engrais est moins forte. Les animaux à l'engrais sont plus petits et aucun aliment de complément ne peut être acheté. La production d'artisanat est souvent bloquée faute de stocks de matières premières. Il existe donc un effet productif important, même s'il est très variable. Mais celui-ci se combine à un deuxième effet de redistribution au niveau des filières. En levant la contrainte financière, les emprunteurs peuvent bénéficier des périodes optimales de commercialisation, court-circuiter certains intermédiaires et réduire les charges financières liées à leur approvisionnement.

LES EFFETS SUR LES REVENUS

Par la combinaison de ces deux effets, l'accès au crédit contribue à augmenter les revenus de façon significative, mais très variable suivant les systèmes et les types d'emprunteurs. Au Nicaragua, les revenus des exploitations paysannes peuvent augmenter de 5 à 20 % par rapport aux exploitations sans crédit de même type. En Guinée, cette augmentation peut représenter jusqu'à 40 % du revenu pour de petites commerçantes ; cet ordre de grandeur est similaire à ce que les études de Action internationale ont pu mettre en évidence en Colombie et au Guatemala (Berenbach et Guzman, 1993). Cet augmentation du revenu permet tout d'abord d'améliorer la consommation courante (alimentation, charges familiales, dépenses sociales et soins médicaux) et l'habillement mais, en Guinée, près de 30 % des emprunteurs en investissent une partie dans l'amélioration de l'habitat (construction, achat de terrain...). Dans les zones rurales comme à Télimélé où les occasions d'investissement sont plus réduites, une partie est destinée à la constitution d'une épargne cyclique permettant de réduire les problèmes de soudure.

Il est possible de classer les emprunteurs en fonction du taux de capitalisation de la principale activité financée, c'est-à-dire du rapport entre l'augmentation de capital nette de remboursement et le montant total des prêts reçus. Cet indicateur permet d'analyser la constitution d'un capital propre à partir du crédit et donc d'évaluer l'apport du crédit dans l'accumulation des unités économiques. En Guinée, les enquêtes réalisées indiquent que 46 % des emprunteurs ont un taux de capitalisation inférieur à 30 %, alors qu'à l'inverse, près de 30 % atteignent un taux supérieur à 60 % (Siani, 1993). Action internationale met en évidence la même disparité dans le cas du crédit solidaire en Colombie : 5 % des emprunteurs n'augmentent leurs actifs que de moitié, alors que près de 20 % les doublent (Berenbach et Guzman, 1993). Cette disparité dans la capitalisation des unités économiques est due bien sûr aux niveaux de revenus et de capital initiaux, mais aussi aux différences d'activités. La capitalisation est plus rapide pour les activités commerciales où la vitesse de rotation du capital est plus lente. Elle dépend aussi des prélèvements familiaux et du rôle respectif des hommes et des femmes dans les budgets familiaux. Enfin, elle peut être limitée par la nécessité d'épargner dans les zones où les problèmes de soudure sont importants ou en raison de divers accidents relatifs à la formation du revenu.

L'IMPACT SUR L'ACCUMULATION DES UNITÉS ÉCONOMIQUES

L'accès au crédit a donc un effet important sur les revenus. Mais au-delà du simple financement du cycle économique qui reste la priorité des emprunteurs, on peut s'interroger sur le financement des équipements et de l'accumulation des unités économiques ; même s'il reste faible, des achats de charrues, d'animaux de trait et d'équipements pour des artisans (machine à coudre) ont pu être recensés en Guinée et au Nicaragua. L'accès au crédit ouvert permet aussi de réaliser certains investissements à rentabilité différée réalisés par petites tranches grâce aux excédents issus du financement des activités annuelles. La rénovation et l'entretien des plantations (caférières, bananeraies...) décrits dans les objets de crédit de Guinée forestière ou sur le plateau de Carazo au Nicaragua s'inscrivent par exemple dans cette dynamique. Un des enjeux des systèmes financiers décentralisés en termes d'impact réside donc certainement dans la capacité, une fois acquise la maîtrise du crédit à court terme, de mettre en place du crédit équipement à moyen et long terme. Néanmoins, plusieurs problèmes se posent. Il s'agit d'abord de vérifier dans la pratique l'existence d'une demande solvable concernant l'équipement dans le contexte économique actuel de la plupart des paysanneries. Il faut aussi trouver des systèmes de garanties adaptées en complément des garanties sociales qui ne sont plus à même de couvrir ce type de risques. Quelques expériences de location-vente semblent des plus prometteuses. Ensuite, se pose le problème du coût des ressources et du taux d'intérêt nécessaire à l'équilibre des charges des réseaux par rapport au taux de rentabilité des capitaux dans l'agriculture paysanne. Le capital des agricultures paysannes, étroitement associé au travail, répond à une logique d'investissement différent et présente une rentabilité généralement inférieure au taux de marché¹. Bonifier les taux d'intérêt à travers l'État risque de reproduire la dépendance des systèmes de crédit et, par-delà, l'échec des banques de développement. Il s'agit donc de voir si des systèmes de péréquation sont possibles, à l'exemple du « fonds de compensation des intérêts » (FECI) de Panamá, géré par la commission bancaire et qui sert à bonifier les prêts agricoles par le biais d'un impôt de 1 % prélevé sur l'ensemble des produits, des prêts commerciaux et personnels du secteur bancaire.

1. Cf. pour les agricultures européennes : A. Mollard, 1978.

L'IMPACT SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Bien que difficile à évaluer de manière précise, il est possible d'en recenser les effets qualitatifs dans les enquêtes et d'en démontrer les mécanismes à partir de l'analyse antérieure. En Guinée, le financement des activités commerciales permet l'amélioration de l'écoulement des produits locaux, représentant jusqu'à 70 % des objets de crédit destiné au petit commerce et à l'artisanat. De même, l'amélioration de l'approvisionnement des marchés et de l'augmentation de la concurrence induit une certaine stabilisation des prix saisonniers. L'essor de la production agricole est important, en particulier du fait de l'accroissement des surfaces cultivées ; les problèmes de soudure sont amenuisés du fait de l'augmentation des revenus et de l'épargne associée. Les effets sur l'emploi semblent réduits, en dehors d'une meilleure utilisation de la main-d'œuvre familiale, excepté pour l'agriculture où la quasi-totalité des emprunteurs destinent une partie de leur prêt à la main-d'œuvre complémentaire, nécessaire à l'augmentation des surfaces. Le secteur de la construction, stimulé par la hausse des revenus, est susceptible d'avoir aussi un effet non négligeable sur l'emploi.

En ce qui concerne les rapports sociaux, l'accès au crédit permet une certaine émancipation de catégories sociales subordonnées. Il semble par exemple qu'à Coyah en Guinée, où de nombreuses femmes bénéficient de l'accès au crédit pour des activités de petit commerce et de transformation, l'augmentation des revenus permettent de soustraire les petites commerçantes de la dépendance économique du mari et leur donne accès à de nouvelles activités. En milieu rural, le crédit agricole permet aux agricultrices de payer de la main-d'œuvre pour mettre en culture leurs parcelles face à l'obligation où elles se trouvent d'aller d'abord travailler dans le champ du mari. De même le crédit agricole permet à des jeunes de mettre en culture leur propre parcelle et de se libérer de la tutelle de leurs aînés.

L'impact du crédit solidaire sur le marché financier rural reste encore à analyser. En Guinée, les observations indiquent que deux formes d'usure sont en déclin du fait de l'extension du crédit rural : il s'agit de prêts, sur environ six mois avec un intérêt de 40 à 60 %, pratiqués par les commerçants auprès des paysans en période de soudure pour l'achat de semences et d'intrants et pour renouveler leur stock alimentaire, mais aussi d'échanges que les paysans pratiquent entre eux sur les stocks semenciers et alimentaires avec des taux d'intérêt dépassant 50 % sur six mois. Cette substitution est aussi observée par Action internationale pour le financement des petits commerçants en Colombie (Berenbach et Guzman, 1993),

mais elle n'est pas systématique. D'autres modalités, comme celles des caisses d'épargne-crédit de Kaolack au Sénégal favorisant plutôt les catégories sociales les plus élevées, refinancent au contraire les usuriers (Bombail, 1994). Certaines formes de tontines sociales pratiquées par les femmes redémarrent après l'octroi de crédit solidaire. Cette interaction se manifeste aussi dans le sud-Bénin de la façon suivante : les emprunteurs qui pratiquent plusieurs tontines ont tendance à abandonner « les plus liquides » (petits montants et cotisations fréquentes, chaque jour de marché par exemple) pour se concentrer sur les tontines mensuelles, de montants plus importants et orientées vers des dépenses d'équipement (Gentil et Doligez, 1995). Au Viêt-nam, la situation est différente depuis que la banque agricole s'est réellement implantée en milieu rural. Elle prête à des paysans pauvres et moyens des sommes qui ne sont que trois à cinq fois supérieures au plafond du crédit solidaire. La complémentarité entre les deux systèmes par rapport au type d'emprunteurs ou aux modalités de crédit reste donc posée.

Conclusion

A l'heure du repli du secteur bancaire, l'émergence des systèmes de crédit rural décentralisé montre l'incapacité des approches centrées sur le « marché autorégulateur » à répondre aux besoins de financement des paysanneries dans différents contextes des pays du Sud, mais témoigne de la nécessité d'appuyer des initiatives novatrices. Même si les réseaux de crédit rural décentralisé ne représentent à l'heure actuelle qu'une faible part des ressources collectées au niveau des systèmes financiers¹, ils contribuent néanmoins à élargir de manière importante la *frontière* du financement formel (von Pichke, 1991) grâce à une approche différente du crédit (crédit ouvert – de libre disponibilité² –, analyse de la capacité d'endettement...) et à un adossement des systèmes sur les logiques sociales existantes (groupes de caution solidaire...). Quant aux effets économiques, les études révèlent que ces systèmes ont un impact important sur les revenus et permettent une certaine accumulation au niveau des unités économiques rurales. Mais se pose à terme le problème de leur viabilité à différents niveaux. La plupart des systèmes sont en phase de développement et n'ont pas encore atteint leur point d'équilibre économique. Sauront-ils maîtriser leur croissance pour y aboutir dans des délais acceptables ? Au-delà de simples entreprises, les systèmes décentralisés sont aussi de véritables

1. L'épargne collectée peut être estimée suivant les pays entre 5 et 10 % de la quasi-monnaie.
2. Approche du *cash flow lending*.

constructions sociales qui doivent être testées dans la durée et pour les-
quelles un cadre juridique adapté reste encore à définir. A cette condition
seulement, ils seront à même de constituer des formes institutionnelles
permettant de ne pas reproduire dans la maîtrise du capital financier les
inégalités existantes au niveau du capital productif.

BIBLIOGRAPHIE

- Berenbach S. et Guzman D. (1993), *La experiencia mundial de los grupos solidarios*, AITEC, 92 p.
- Bombail S. (1994), *Évaluation de l'impact économique du fonctionnement des caisses d'épargne-crédit de l'antenne de Kaolack*, Sénégal, miméo, 26 p.
- Bousquet D. (1994), *Caisse de crédit solidaire : deux ans d'expérimentation au nord Viêt-nam*, Paris, GRET, 44 p. et annexes.
- Brossier J., Chia E. et Marshall E. (1984), Les agriculteurs et leurs pratiques de trésorerie. *Économie rurale*, n° 161, 46-49.
- Doligez F. et Fournier Y. (1993), *Estudio regional de los mercados financieros rurales en Nicaragua, departamento de Masaya*, Paris, IRAM-Nitlapán, 21 p. et annexes.
- Dumont R. (1965), *Développement agricole africain*, Paris, PUF, 120 p.
- Gentil D. et Fournier Y. (1993), *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Épargne et crédit en Afrique*, Paris, Syros, 269 p.
- Gentil D. et Doligez F. (1995), *Suivi-évaluation et recherche opérationnelle du réseau FECECAM au Bénin*, Paris, IRAM, 89 p.
- Gentil D. (1995), *Crédit rural, rapport de mission Viêt-nam*, Paris, IRAM, 41 p.
- Hugon P. (1995), *Les entrepreneurs africains et l'analyse économique*, in S. Ellis et Y. A. Fauré, 1995, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala-Orstom, 632 p.
- Lucas P. (1994), *Quelques éléments de suivi-évaluation du fonctionnement de deux caisses de crédit rural dans le bassin du fleuve rouge*, Montpellier, Mémoire CNEARC, 68 p.
- Mollard A. (1978), *Paysans exploités*, Presse universitaire de Grenoble.
- Ruiz Garcia A. et Meeussen I. (1993), *Evaluación del impacto de crédito en la familias rurales*, Managua, Nitlapán, 55 p.
- Siani L. (1993), *Évaluation des effets économiques du crédit rural*, Paris, IRAM, 66 p.
- Von Pischke J. D. (1991), *Finance at the frontier, debt capacity and the role of credit in the private economy*, Washington DC, World Bank Publications.